

CONTEXTE DE L'ACTION :

De nombreux départements se sont engagés dans le cadre du plan pauvreté, dans des démarches Référent de Parcours et Service Public de l'insertion et l'Emploi (SPIE). Dans ces démarches, il est question de mettre en place un Référent de Parcours afin de mettre en œuvre des parcours d'insertion et sociaux dans les meilleures conditions.

La mission de Référent de Parcours est issue de la nécessité de prendre en compte la situation globale de la personne accompagnée, de lui proposer un parcours avec des actions coordonnées mises en œuvre par les acteurs du territoire autour d'une stratégie de parcours co-élaborée par le participant et favorisant ainsi la mobilisation et la dynamique de changement et l'atteinte des objectifs d'insertion de la personne accompagnée.

Il s'agit d'identifier les modalités de fonctionnement techniques et organisationnelles permettant de renforcer l'efficacité des interventions des acteurs de l'action sociale agissant autour d'un parcours structuré et organisé par un référent de parcours. Dans une optique de projet de parcours systémique, il s'agit à la fois de garantir à la personne son autonomie d'action et de décision ; et de favoriser la collaboration des acteurs autour de ce parcours.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Objectifs opérationnels :

- Obtenir une vision méthodologique commune de l'interprétation de la Démarche de Référent de Parcours
- Comprendre les postures professionnelles des accompagnants autour du concept de « pilotage de parcours »
– Référent de Parcours
- S'outiller pour mettre en place les conditions de collaboration des personnes et des partenaires sur le territoire

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Se positionner comme référent de parcours
- Exécuter un diagnostic et en tirer une proposition de plan d'action
- Organiser et mettre en œuvre un plan d'action réaliste et réalisable
- Utiliser et associer les ressources disponibles sur le territoire

PROGRAMME DE LA FORMATION :

jour 1 : Le cadre de la Référence de Parcours

- Le cadre de l'intervention
- Lecture active du guide d'appui « Référent de parcours »
- Diagnostic partagé de la mission de Référent de parcours
- La posture et position du référent
- Les rôles & missions des acteurs du dispositif

Jour 2 : Participation de la PA

- Les enjeux de la participation de la PA
- Co construction comme outil de mobilisation
- Diagnostic systémique
- Travail en groupes sur ces cas

Intersession :

- Réalisation des premiers diagnostics auprès de personnes accompagnées

Jour 3 : Retour sur pratiques

- Échanges de pratiques
- Théories de l'engagement
- Le parcours comme outil d'adhésion et de collaboration
- La coordination des acteurs autour du projet de parcours de la PA

RYTHME DE LA FORMATION :

Les formations se déroulent sur un rythme de 2 + 1 qui permet aux stagiaires à la fois de :

- Prendre du recul et de s'exercer dans leur cadre de travail professionnel
- Allier leur travail et les séances de formation
- Expérimenter progressivement la méthode et la lier à la démarche en cours sur le territoire

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

À l'issue des 2 premières journées, il sera demandé aux stagiaires de mettre en œuvre 1 ou 2 techniques vues pendant la formation en s'appuyant sur les principes méthodologiques (Expérimentation). Le formateur réajustera lors de la 3ème journée, le contenu de la formation afin de permettre à chacun d'acquérir des compétences identifiées.

NOTRE MÉTHODE DE TRAVAIL :

Nous favorisons les pédagogies actives et tenons à ce que les liens avec la réalité de terrain soient effectués dès le premier jour de la formation.

Pour cela, et selon les groupes, le matin est consacré à la mise en place, par les échanges, des éléments conceptuels et théoriques nécessaires à la mise en application, les après midi sont consacrés à des situations amenées par les stagiaires. Les échanges de pratiques s'organisent ici autour d'une méthode adaptable et déclinable aux différents environnements dans lesquels se trouvent les stagiaires.

ACCESSIBILITÉ :

Vous êtes en situation de handicap :

Nous sommes là pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

Des aménagements particuliers peuvent être mis en place durant la formation et lors des périodes d'exams.

Contact : Françoise Morin - 04 42 20 81 66

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ REQUIS

- ▶ *Accompagnateurs sociaux et professionnels, Référents Uniques de parcours, conseillers emploi ou conseillers en insertion professionnelle souhaitant se former à la mission de référent de parcours.*
- ▶ *Encadrants d'accompagnants souhaitant renforcer l'organisation du travail de leurs équipes sur une base méthodologique commune pour la mise en œuvre des démarches SPIE et Référent de parcours*

NOS TARIFS POUR CETTE FORMATION :

En individuel : en FOAD = 600,00 € Net de Taxes
en présentiel = 850,00 € Net de taxes

En groupe : 1400 € Net de taxes par jour (frais non compris) Effectif pressenti : 8 à 14 stagiaires par groupe.

DÉLAIS D'ACCÈS :

En FOAD : Constitution d'un groupe de 5 personnes maximum par mois selon les inscriptions.

En présentiel : nous organisons des sessions sur Paris (inter) ou sur site client (intra)
N'hésitez pas à nous contacter